FORMATION DES ETATS MEMBRES SUR L'UTILISATION DU PORTAIL WEB DEDIE AU SLE

TRAIN THE TRAINERS ON THE ETLS WEB PORTAL

DATE ET LIEU DE LA REUNION

FR: La formation se tiendra au Centre Informatique Communautaire (CIC) de la CEDEAO dans le building de la BIDC au 2e etage a Lome, Togo.

EN: The training will take place at the EBID building on the 2nd floor Community Computer Center (CCC) in Lomé, Togo.

BILLETS D'AVION

FR: L'équipe de notre partenaire GIZ est responsable de l'émission des billets d'avion de tous les participants. Vous êtes prié de bien vouloir remettre votre carte d'embarquement dès le premier jour de la réunion à Madame EBIERE. Vous êtes également prié de bien vouloir garder votre carte d'embarquement de retour dans votre pays et ainsi le renvoyer par mail à Mme EBIERE afin de lui permettre de clôturer les dépenses engagées dans cette mission.

EN: The team of our partner GIZ is responsible for issuing the air tickets to all participants. You are kindly requested to hand in your boarding pass on the first day of the meeting to Mrs. EBIERE. You are also kindly requested to keep your boarding pass and send it back to Mrs. EBIERE by e-mail to allow her to close the expenses incurred in this mission.

1. ACCOMMODATION

HEBERGEMENT

FR: Tous les participants sont priés d'organiser leur hébergement pour la durée de leur séjour à Lome et de réserver la navette de l'hôtel pour la réception à l'aéroport. Les participants sont priés de séjourner dans les hôtels à proximité du lieu de la réunion proposé ci-dessous pour permettre l'organisation du ramassage. le building de la BIDC au 2e etage a été choisi pour accueillir l'événement.

EN: All participants are requested to arrange their accommodation for their stay in Lomé and book the hotel shuttle to the airport reception. Participants are requested to stay in hotels close to the meeting venue proposed below to allow for the organization of the pick-up. The EBID building on the 2nd floor has been chosen to host the event.

HOTELS	ROOMS	ECOWAS	CONTACT
		RATE	
BRAVIA	Standard room	33,500 CFA	Malick
			+228 90 47 69 66
ONOMO	Standard room	63,000 CFA	+228 22 53 63 00
SANCTA	Standard	650000 CFA	+228 22 22 92 92
MARIA	Privilege/privilege	75000 CFA	reservations@hotelsanctamaria.com

FR INFORMATIONS SUR LA SANTÉ -COVID -19

- Procedures Générale's

- L'Etat togolais recommande à tout voyageur en partance ou à destination de Lomé de souscrire à une assurance médicale ou de voyage lors de l'achat de son billet, s'il ne dispose pas déjà d'une assurance maladie internationale.
- Tout voyageur au départ comme à l'arrivée doit, indépendamment de la possession <u>d'une preuve de vaccination complète</u>, effectuer un enregistrement en ligne sur le site https://voyage.gouv.tg. Cet enregistrement a pour objectif de faciliter les formalités d'immigration.

Procédures pour les voyageurs à destination de Lomé

- 1. Pour les voyageurs arrivant au Togo et présentant une preuve de vaccination complète, le test PCR n'est plus exigé comme document sanitaire de voyage. Ce test ne sera pas effectué à l'arrivée non plus ;
- 2. Pour les voyageurs non vaccinés arrivant au Togo, la preuve d'un test PCR négatif reste exigée comme document sanitaire de voyage. Ces voyageurs seront en plus soumis à un test PCR à l'aéroport.

La validité des résultats du test PCR est de cinq (5) jours. Procédures pour les voyageurs en partance de Lomé

- Les voyageurs présentant une preuve de vaccination complète sont dispensés de test PCR à destination d'un pays ne l'exigeant pas comme document sanitaire d'entrée :
- 2. Pour les voyageurs non vaccinés, la preuve d'un test PCR négatif est exigée comme document sanitaire de voyage.

La validité des résultats du test PCR est de cinq (5) jours. Toutefois, il faudra tenir compte du délai de validité exigé par le pays de destination.

Définition de la preuve de vaccination complète

- Une preuve de vaccination complète est un document comportant un QR CODE numériquement signé permettant de vérifier que le voyageur a reçu au moins une (01) dose du vaccin Johnson and Johnson ou au moins deux (02) doses de tout autre vaccin anti-COVID-19. Pour être valide, la première dose du vaccin Johnson and Johnson ou la deuxième dose de tout autre vaccin anti-COVID-19 doit avoir été administrée depuis au moins quinze (15) jours.
- Le QR code doit donc comporter au minimum la référence de vaccination, le nom et prénom(s) de la personne vaccinée, la date et le type de vaccin de toutes les doses reçues.

EN HEALTH INFORMATION -COVID -19

General procedures

- We recommend that all travelers to and from Lomé take out medical or travel insurance when purchasing their ticket if they do not already have international health insurance.
- Any departing or arriving traveler, regardless of having <u>proof of full vaccination</u>, must register online on https://voyage.gouv.tg. The purpose of this registration is to facilitate immigration formalities.

Procedures for passengers traveling to Lomé

1

For fully vaccinated travelers arriving in Togo, a PCR test is no longer required and will not be performed upon arrival either

2

For unvaccinated travelers arriving in Togo, proof of a negative PCR test is still required, and these passengers will be subjected to a PCR test at arrival

The validity of the PCR test results is 5 days.

Procedures for passengers departing from Lomé

1

Fully vaccinated travelers are exempt from PCR testing when traveling to a country that does not require it as an entry health document

2

For unvaccinated travelers, proof of a negative PCR test is required

3

The validity of the PCR test results is 5 days. However, it will be necessary to take into account the period of validity required by the country of destination.

Definition of proof of complete vaccination

- A proof of full vaccination is a document with a digitally signed QR CODE that
 makes it possible to verify that the traveler has received at least one (01) dose
 of the Johnson and Johnson vaccine or at least two (02) doses of any other
 vaccine against COVID-19. To be valid, the first dose of the Johnson and
 Johnson vaccine or the second dose of any other vaccine against COVID-19
 must have been administered at least fifteen (15) days ago.
- The QR code must include at least the vaccination reference, the surname and first name(s) of the vaccinated person, the date, and the type of vaccine doses received.